



CROS DE GEORAND

N°3

1er semestre 2009

Le bulletin municipal

Le Mot du Maire

Budget Primitif 2009

Dossier Administratif : Le SIDOMSA

Activités et Réalisations

La Page des Associations

Les Manifestations

Des brèves, des infos pratiques



Bulletin réalisé et mis en page par la Commission Communication

Textes : Isabelle Jouffre, Françoise Laurent, Didier Moulin, Cécile Pradier, Sébastien Pradier, Jean-Marie Tauleigne - Photos : Alban Pradier

LE MOT DU MAIRE

Chères Crouseillounes, Chers Crouseillous,

Ce bulletin municipal est un excellent moyen de communication ; il nous permet de vous donner une foule d'informations sur la vie de notre petite commune. Je remercie tous ceux et toutes celles qui s'investissent dans sa réalisation et sa mise en page.



Durant de longs mois, une hauteur de neige impressionnante ...

découragés et on ne peut que souligner la bonne volonté de chacun à s'adapter et à faire face à des situations délicates. Je tiens à vous remercier pour votre compréhension et pour l'entraide qui s'est exercée en ces moments difficiles.

En début d'année et dans des conditions de circulation qui n'ont pas toujours été faciles, a eu lieu le recensement de la population. Notre commune voit son nombre d'habitants baisser à 175 ; nous en avions 187 en 2004 et 205 en 1999. Le manque d'emploi sur le plateau ardéchois en est, sans conteste, le facteur principal. Nous mettons tout en œuvre pour tenter de créer un dynamisme et nous espérons vivement qu'un projet en collaboration avec la Communauté de Communes puisse voir le jour. Le recensement fait également apparaître le nombre croissant de résidences secondaires. On peut se féliciter de voir que les gens aiment venir se ressourcer et se reposer dans notre commune, preuve que la qualité de vie y est bien ressentie. Les réalisations comme la réfection de la place et de la traversée du village, tendent à l'améliorer même si pour cela nous devons passer par une phase de travaux qui crée obliga-

toirement des nuisances. Je suis bien consciente des désagréments causés aux habitants (difficulté de circulation, de stationnement, bruit, poussière, ...) mais nous devons bien en passer par là et soyez assurés que tout est fait pour les réduire au maximum. Nous avons souhaité vous tenir informés de ces travaux par l'intermédiaire de réunions publiques. D'ici le début de l'été, tout sera terminé et nous pourrions alors bénéficier de ces nouveaux aménagements qui rendront notre petit village encore plus accueillant et agréable à vivre.

Je vous souhaite bonne lecture et bon été à tous.

F.L

Cet hiver, que l'on ne voyait jamais finir, restera gravé dans l'histoire de notre commune et dans celle du plateau ardéchois. Les cicatrices sont encore présentes. L'effondrement de certaines toitures, les fissures dans les murs des vieilles bâtisses témoignent de la rudesse de l'hiver que nous avons traversé. Les forêts, avec leurs arbres cassés, gardent, elles aussi, les stigmates laissés par le vent et la neige. Les employés communaux avec le matériel loué à la SARL Lévêque et l'entreprise Chabanis ont été énormément sollicités pour effectuer le déneigement en dépit de la burle qui ne laissait la route ouverte que quelques heures après leur passage.

Malgré cela, vous ne vous êtes pas

... le printemps est de retour avec ses senteurs et ses couleurs magnifiques.

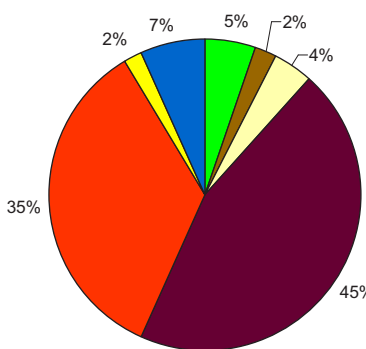


BUDGET PRIMITIF 2009

FUNCTIONNEMENT

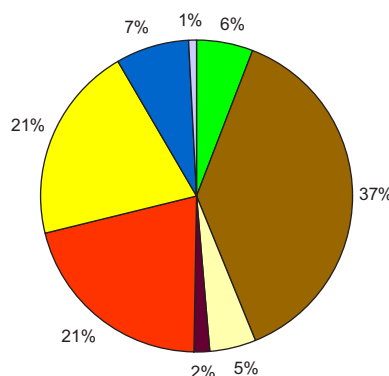
RECETTES

Report 2008	29 653
Remboursement salaire Poste	11 500
Produits Forestiers, Pâturages	23 500
Impôts Locaux, Redevance Pylônes	249 248
Dotations de l'Etat, Subventions	192 533
Compensation Taxes (professionnelle, foncière, habitation)	10 261
Locations...	36 694
TOTAL	553 389



DEPENSES

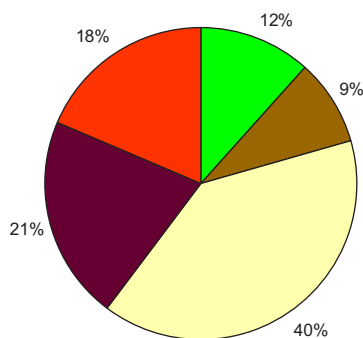
Charges (petites fournitures, carburant, électricité...)	31 600
Entretien voiries et réseaux, matériel, déneigement	210 800
Fêtes, timbres, téléphone...	26 680
Impôts Fonciers...	9 336
Personnel, Charges	115 160
Virements à la Section Investissement	114 407
Indemnités élus, subventions aux associations	40 288
Intérêts d'emprunts	5 118
TOTAL	553 389



INVESTISSEMENT

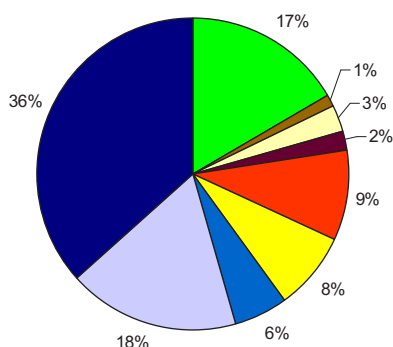
RECETTES

Virement de la Section Fonctionnement	114 407
Fond Compensation TVA	86 795
Excédent Capitalisé	386 952
Subventions**(Etat, Région, Département)	206 002
Prêt aménagement place	180 000
TOTAL	974 156



DEPENSES

Déficit reporté	162 713
Remboursement Emprunts (capital)	10 775
Lignes PTT	27 126
Total Matériel	18 032
Total Bâtiments	92 059
Forêts	79 157
Eclairage Public	54 000
Total Voirie	172 294
Aménagement Place et Village	358 000
TOTAL	974 156



** (Subventions : 13 235 € enfouissement lignes tél. La Palisse, 26 808 € forêt, 4 425 € ADSL, 109 000 € place, 10 000 € voirie, 28 645 € éclairage public, 13 889 € église) D.M

Infos En Bref

Fête du 15 août

Depuis déjà quelques mois, la fête du 15 août se prépare. Le thème qui a été retenu pour cette année 2009 est "Les Iles". La municipalité a signé des contrats avec les intervenants qui nous distrairont tout au long de cette journée (danseurs, musiciens, jeux, ...). Plusieurs stands d'artisanat du pacifique seront présents. Les bénévoles des associations qui participent à l'organisation se sont déjà mis au travail en jouant de leur habileté pour confectionner des décors colorés. Souhaitons que le soleil s'invite à la fête pour en parfaire la réussite.



Internet

Malgré quelques accès ADSL et la couverture wifi de notre commune, des zones blanches persistent. Pour remédier à cela, il y a la connexion individuelle par satellite. Le syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) propose une aide, sous forme d'une subvention de 200 €, aux particuliers qui souhaitent acquérir cet équipement. Nordnet et Numéo sont associés à cette opération. Pour en bénéficier, il faut télécharger le « formulaire de demande d'éligibilité aux offres satellites dédiées au réseau adn » sur le site adtim.fr ou bien se renseigner en Mairie auprès de Cécile Pradier.

LE SIDOMSA

Le Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas a été créé en 1976. Il regroupe 98 communes de l'Ardèche Méridionale, représentant environ 62 000 habitants et 152 163 hectares.

Entouré de 7 vice-présidents, François CLAUZON, maire de Mazan l'Abbaye, est président. Cédric D'IMPERIO en est le directeur.

Chaque année, le SIDOMSA gère près de 35 000 tonnes de déchets. Il effectue :

- la gestion de la collecte sélective en apport volontaire (verre, papiers / journaux / magazines et déchetteries)

- le tri / conditionnement / recyclage des emballages issus de la collecte sélective

- la valorisation des déchets verts en un compost végétal de très bonne qualité.

- le transport des déchets vers le CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) de Roussas (une opération va être lancée pour inciter les privés à l'achat de composteurs individuels pour réduire le tonnage de cette mise en décharge).

- la gestion des déchetteries.

Le SIDOMSA n'a pas la compétence de collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables. Cette dernière est assurée par la communauté de communes.

Le recyclage est devenu une nécessité... Parce qu'il faut protéger notre environnement, parce qu'il faut éviter le gaspillage et parce qu'il crée des activités nouvelles : il faut des hommes et des femmes pour collecter, conditionner et transformer les matériaux. C'est une activité industrielle à part entière qui se développe et crée de nouveaux emplois. **F.L**



ECO EMBALLAGES ?

Ce point ne signifie pas que l'emballage est recyclable. Il est présent sur 91 % des emballages que nous achetons. Il signifie que l'entreprise qui commercialise le produit participe financièrement au développement de la collecte sélective des emballages menée par les communes.

SIDOMSA

Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas
ZI Les Veaux - 07170 Lavilledieu
Tél : 04 75 94 33 57 - Fax : 04 75 94 75 28
sidomsa@wanadoo.fr - www.sidomsa.net

Conception et réalisation : David TAYLOR - Crédits photos : SIDOMSA - D.TAYLOR
Impression : SOMAPUB - Imprimé sur papier recyclé

ARDÈCHE Rhône-Alpes LE CONSEIL GÉNÉRAL ECO EMBALLAGES

DOSSIER ADMINISTRATIF

Les Déchetteries

Accès gratuit pour les particuliers et les communes. Déchets d'origine professionnels non acceptés.

Déchets acceptés

- ferrailles
- huiles végétales ménagères
- cartons
- déchets d'activités de soins (piqûres, etc.)
- textiles
- déchets spéciaux (peintures, etc.)
- batteries
- remblais et gravats
- bois, meubles
- encombrants et divers
- pneus v.l (non jantés)
- pires et accus
- électroménagers
- huiles moteur
- végétaux

Adresses et Horaires

LABÉGUDE ancienne gare SNCF du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15	LARGENTIÈRE quartier Volpilaire du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h	COUCOURON près du stade le lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h
VILLENEUVE DE BERG quartier Lansas du lundi au samedi de 9h à 12h	ST ETIENNE DE LUGDARES quartier Hueudour le mercredi et le samedi de 9h à 12h	CROS DE GEORAND ancien incinérateur mercredi et samedi de 9h à 12h

Le SIDOMSA s'engage à recycler et valoriser au maximum tous les déchets apportés en déchetterie.



Le mini guide du tri

Pour plus de renseignements, contactez le SIDOMSA : 04 75 94 33 57 - www.sidomsa.net

Trier avec SID

Cet aide-mémoire vous aider à effectuer un tri efficace et judicieux

Les Emballages Ménagers Recyclables

Pour connaître les jours de ramassage, contactez votre mairie ou la communauté de communes dont vous dépendez.

Emballages métalliques



Bouteilles et Flacons en plastique



Cartonnettes et Briques alimentaires





En déposant ces déchets dans ma poubelle jaune je participe activement au recyclage.

NE PAS DÉPOSER

- Sacs et Films en plastique
- Pots de yaourt et de crème
- Boîtes et Barquettes avec reste
- Polystyrènes

Les Points Recyclage

250 Points Recyclage sont à votre disposition sur le secteur du SIDOMSA.

Le Verre



Les Papiers/Journaux/Magazines



Les Piles




Le recyclage préserve l'environnement, évite le gaspillage et crée de nouvelles activités.

NE PAS DÉPOSER

- Bouchons, Couverts, Capsules, Vaisselle, Faïence, Porcelaine, Pots de fleurs, Ampoules ou Néons
- Enveloppes, Films en plastique, Papiers sales



Infos Pratiques

Horaires d'ouverture

• *Secrétariat de mairie :*

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
14h00-17h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

• *Agence postale :*

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

(Rappel : les opérations postales ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'agence)

• *Déchetterie :*

Mercredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00

Tarifs de location de la salle polyvalente

Réunion : gratuit
Association avec entrées payantes : 50 €
Particulier résident : 80 €
Particulier non résident : 150 €
Professionnel : 150 €
Une caution de 200 € sera demandée à la remise des clefs

Recensement de la population

Après l'enquête de recensement, effectuée par Alexia Arcis, qui s'est déroulée du 14 janvier au 15 février 2009, il s'avère que la population de notre commune est en baisse. Elle est de 175 habitants contre 187 en 2004 et 205 en 1999. En revanche, le nombre de résidences secondaires passe de 112 en 1999 à 135 en 2004 et à 143 en 2009.

ACTIVITES ET REALISATIONS

TRAVERSEE DU VILLAGE

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, les travaux de la traverse du village du Cros sont en cours depuis le début du mois de Mai. Les entreprises retenues sont :

- SATP (Voiries, Réseaux, Pavés...)
- BREYSSE Francis (Maçonnerie Lavoir)
- ASTIER Alain (Charpente Lavoir)
- GONTIER & Fils (Murs, Enrochements...)
- A2B (Maçonnerie WC Publics et Abri Containers)

Les marchés ont été attribués aux entreprises à un prix globalement en dessous de l'estimation de la DDE. L'aspect financier sera détaillé dans le prochain bulletin dans lequel nous vous donnerons le chiffrage de quelques finitions, non attribuées à ce jour (plantations, ferronneries...), ainsi que les derniers arrêtés attributifs de subventions.

Concernant l'avancement, le chantier suit le planning prévisionnel. Les travaux d'adduction d'eau potable et pluviale sont terminés, ainsi que les fondations de pose de pavés. Les finitions (bétons désactivés, pavés, enrobés....) vont débiter sous peu. Les murs du lavoir sont terminés et la construction des piliers, supports de toiture, est en cours de finition. Les travaux de charpente débiteront dans la foulée. Les murets de pierres,



ainsi que les diverses maçonneries et enrochements sont en cours et seront terminés à la fin du mois de juin. Les travaux de maçonnerie des WC publics et de l'abri containers ont débutés et devraient durer jusqu'à fin juin.

Nous maintenons une pression constante sur les entreprises afin de terminer le chantier dans les premiers jours du mois de juillet et rendre un village agréable pour l'été à venir.

PARKING

Les travaux d'éclairage et de finition du parking sont en cours. Pour la plate forme haute, qui est destinée à recevoir une zone de sport, les achats de matériels sont prévus et leur mise en place se fera dès que les travaux de finition seront exécutés.

ENFOUISSEMENT RESEAUX LA PALISSE

Le projet d'enfouissement des réseaux au village de La Palisse avance. Les études ont montré la nécessité de réaliser ces travaux en deux tranches distinctes, au vu de l'importance du chantier due au nombre de réseaux à enterrer. La maîtrise d'ouvrage de ce projet est attribuée au Syndicat Départemental d'Energie (SDE).

La première phase de travaux est prévue pour la fin de l'année (en fonction de la météo). Celle-ci prévoit l'enfouissement de l'ensemble des réseaux le long des routes départementales.

Le montant des aides attribuées est de 85% pour l'enfouissement des réseaux électriques, et 50% pour l'éclairage public. Le montant total des travaux de la première tranche devrait s'élever à 160 000 € HT, la participation de la commune étant à hauteur de 45 000 € HT environ. **S.P**

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

ACCA Cros de Géorand (Association Communale de Chasse Agréée)

Une Société Intercommunale avait vu le jour en 1965, avec Usclades, mais c'est le 29 juin 1969 qu'a été créée l'ACCA de Cros de Géorand avec à la présidence Henri Pénide, de 1969 à 1977. Ensuite plusieurs présidents se sont succédés : Prosper Philippot (1977-1992), Maxime Teyssier (1992-2000), Philippe Plantin (2003-2007) et Jean-Marie Tauleigne (2000-2003/2007-2009).

Depuis sa création, notre association a vu son nombre d'adhérents en augmentation (nous distribuons environ 70 cartes de sociétaires). La chasse a elle aussi évolué. Au début essentiellement chasse de petit gibier (lièvres, renards, perdrix, grives) et occasionnellement de sanglier, elle a vu depuis les années 80 l'apparition du chevreuil et une présence plus importante du sanglier avec l'organisation régulière de battues.

Attentifs aux risques que notre activité peut induire, nous devons sans cesse améliorer les conditions de sécurité de la chasse pour les chasseurs et pour les non-chasseurs que nous rencontrons de plus en plus souvent. Pour cela nous organisons à l'inter saison des journées de débroussaillage (nettoyage de chemins, aménagement lignes de tir, aménagement cynégétique).

Nous effectuons aussi des lâchers de gibiers (faisans, lièvres) et depuis quelques années, en collaboration avec la Fédération de Chasse de l'Ardèche, nous réalisons au mois d'avril, sur trois soirs consécutifs, des comptages. Nous recensons tous les animaux mais principalement le lièvre en raison des secteurs choisis.

Toutes ces activités ont un coût et pour subvenir à ces dépenses, l'ACCA organise un ball-trap annuel le 15 août (cette année 15 et 16 août) et pour la première fois, un concours de pétanque à La Palisse. Lors de ces manifestations nous aurons grand plaisir à vous accueillir.

La chasse, un bonheur à partager dans une nature vivante, riche et diversifiée.



Détente & Nature Ardèche

L'association Détente et Nature Ardèche a pour but de promouvoir l'accueil de personnes en difficulté soit dans un cadre de séjours de loisirs, soit à l'occasion de séjours en alternance avec la prise en charge habituelle. Elle s'est installée en mars 2003 à Beauregard, chez Domithilde et Pierre-Jean Tocheprax et bénéficie d'un agrément Lieu de Vie et d'Accueil délivré par le Conseil Général 07. Tous les séjours d'accueil ont lieu dans les locaux de "Brin d'Air - Chambres et Table d'Hôtes".

L'activité principale de l'association est l'accueil d'enfants en difficulté à l'occasion de séjours relais courts (1 semaine environ) et répétitifs. C'est ainsi que ces personnes lourdement handicapées, peuvent bénéficier de rencontres socialisantes dans les fermes, au village ou aux jeux pour enfants... Toutefois la prise en charge ne se conçoit que dans un étroit partenariat avec l'équipe éducative et les services médicaux (psychiatres, pédiatres...) qui confient l'enfant.

L'association effectue également des séjours à destination des personnes victimes du sida, stabilisées médicalement, dans le but de redécouvrir une façon simple de vivre sainement. D'autres séjours s'adressent aux jeunes femmes enceintes en difficulté. L'association accueille aussi des adultes handicapés mentaux en séjours loisirs, ou des personnes victimes d'accident avec séquelles et après stabilisation médicale, pour réapprendre à vivre avec leurs nouvelles difficultés.

L'association s'oriente vers un nouveau projet qui est la mise en place de séjours randonnées en quads adaptés pour des personnes paraplégiques.

Malgré les lourds handicaps et la difficulté de prise en charge des personnes accueillies, l'association a pu s'installer et se développer grâce à la tolérance et l'implication des Crouseillous pour le projet d'accueil de Domithilde et Pierre-Jean Tocheprax.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition, qui auront lieu sur la commune ou auxquelles participent nos associations :

Samedi 27 juin 2009 :

Feu de la Saint Jean organisé par **le comité des jeunes** (concours de pétanque à la mêlée l'après-midi, grillades en soirée)

Samedi 4 et dimanche 5 juillet 2009 :

Passage d'une manche du championnat de France d'enduro moto à La Palisse

Samedi 11 juillet 2009 :

Concours de pétanque en doublette organisé par **le comité des jeunes** (après-midi)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Miami (soirée)

Mardi 14 juillet 2009 :

Animation pêche à la mouche organisée par **la Truite Capricieuse** au cours de la fête à Rieutord

Jeudi 16 juillet 2009 :

Balade découverte et historique sur le site de l'ancien château avec Elodie Blanc (départ à 9h30 de la place du village)

Tous les Mercredis de juillet et d'août 2009 :

Spectacle gratuit organisé par **Danse avec les Chevaux** à Jaleyre (14 h) suivi de la visite guidée du parc (17 h)

Tous les Jeudis de juillet et d'août 2009 :

Soirée concert avec ou sans repas organisé par **Danse avec les Chevaux** à Jaleyre (repas sur réservation)

Jeudi 6 et 13 août 2009 :

Balade découverte et historique sur le site de l'ancien château avec Elodie Blanc (départ à 9h30 de la place du village)

Vendredi 14 août 2009 :

Concours de pétanque en tête à tête organisé par **le comité des jeunes** (matin)

Concours de pétanque en triplette organisé par **le comité des jeunes** (après-midi)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Motel (soirée)

Samedi 15 août 2009 :

Fête au village avec pour thème "les îles" organisée par **la municipalité** avec le soutien des associations (journée)

Ball-Trap organisé par **l'ACCA** (à partir de 14 h)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Cyclone (soirée)

Bal musette à la salle polyvalente organisé par **le club de Géorand** (soirée)

Dimanche 16 août 2009 :

Ball-Trap organisé par **l'ACCA** (à partir de 10 h)

Samedi 17 octobre 2009 :

Soirée Maôche organisée par **le club de Géorand** (soirée)

Samedi 21 novembre 2009 :

Soirée dansante à la salle polyvalente organisée par **le comité des jeunes** avec sono (soirée)

LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale : Martine GAYTON (04 75 37 07 74)

Secrétariat de Mairie : Martine GAYTON (04 75 38 94 64 - crosdegeorand-mairie@numeo.fr)

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.